Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS MAINTENANCE DES SYSTÈMES • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Culture Générale et Expression

Session 2019 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Seuls avec tous : les pratiques collaboratives et le lien social (1 question) **Page 3**

2. La société nous rend-elle solidaires ? (1 question) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbtsms.fr/assets/annales/bts-ms/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS MS - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Seuls avec tous : les pratiques collaboratives et le lien social

Le corpus réunit un texte sur la société collaborative, un reportage sur le coworking, un extrait de Jean Giono sur le métier d'artisan et un dessin consacré au covoiturage. Il invite à confronter les promesses de coopération et de solidarité aux intérêts individuels, aux réalités du travail et aux limites de ces pratiques.

Question Synthèse. Rédiger une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus, en confrontant leurs idées sans exprimer d'avis personnel.

Confrontation des documents

Axe	Document 1	Document 2	Document 3	Document 4
Nature, idée directrice et procédés	Étude du CREDOC par Émilie Daudey et Sandra Hoibian, 2014. Elle confronte l'idéal collaboratif aux pratiques réelles, à l'aide d'exemples et de données d'enquête.	Reportage d'Emmanuelle Andreani-Facchin et Antoine Mestres, 2018. Description des espaces et témoignages mettent en regard discours promotionnel et expériences vécues.	Extrait argumentatif de Jean Giono, 1938. Récit familial, oppositions et répétitions défendent l'autonomie de l'artisan face à la spécialisation industrielle.	Dessin de presse de Rémi Malingrey, 2014, illustrant un article sur le covoiturage. L'accumulation caricaturale de passagers crée un effet comique.
Promesses de coopération et de lien	Dons, contributions et échanges peuvent être altruistes; 47 % des répondants associent ces pratiques aux rencontres.	Le coworking peut rompre l'isolement et mettre en présence des travailleurs de métiers différents.	Le savoir-faire complet du père lui permet de travailler et de vivre de façon autonome.	Le covoiturage partage un trajet et rassemble des passagers dans un même véhicule.
Limites et tensions	Pour 67 % des répondants, l'avantage principal est économique. Les liens des plateformes sont souvent faibles et leurs règles échappent largement aux usagers.	La cohabitation ne garantit pas les échanges : bruit, difficultés de concentration, intérêts divergents et précarité persistent.	L'ouvrier de Bata, réduit à coudre une trépointe, dépend de l'organisation industrielle et perd mobilité et autonomie.	La voiture surchargée suggère comiquement que le partage peut aussi conduire à la promiscuité.

Problématique : Le partage et la coopération produisent-ils une solidarité durable ? **Plan :** 1. Les pratiques collectives rapprochent et facilitent les échanges. 2. Leurs limites économiques, relationnelles et professionnelles en restreignent la portée.

Synthèse

Le corpus confronte les promesses de la coopération à ses limites. Pour le CREDOC, l'intérêt économique domine (67 %), même si 47 % associent aussi ces pratiques aux rencontres; les liens des plateformes restent souvent faibles et leurs utilisateurs en contrôlent peu les règles. Le reportage oppose la communauté annoncée du coworking aux expériences : Mélissa ne parvient pas à se concentrer, tandis que Pierre apprécie la présence d'autrui, sans oublier la précarité. Le dessin de Malingrey caricature le covoiturage par une voiture surchargée. Giono oppose l'artisan autonome à l'ouvrier réduit à une tâche et dépendant de l'entreprise. Le partage facilite donc les contacts, mais ne suffit pas à établir une solidarité durable.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les pratiques collectives facilitent les échanges, mais les intérêts individuels, la faiblesse des liens et la dépendance peuvent limiter leur portée solidaire.

2. La société nous rend-elle solidaires ?

La réflexion porte sur la capacité de la société à susciter ou à renforcer la solidarité entre les individus. La réponse argumentée doit s'appuyer sur les documents du corpus, les lectures du candidat et ses connaissances personnelles.

Question Écriture personnelle. Répondre de façon argumentée à la question : « Selon vous, notre société nous rend-elle solidaires ? » S'appuyer sur les documents du corpus, ses lectures et ses connaissances personnelles.

Introduction. La société rapproche les individus sans les rendre automatiquement solidaires : l'entraide dépend aussi de leur engagement.

Dans le document 1, covoiturage, dons et projets communs peuvent créer des liens ; près d'un Français sur deux associe les pratiques collaboratives aux rencontres. Le dessin de Malingrey caricature le covoiturage par une voiture bondée, soulignant la dimension collective de la pratique. Associations et bénévolat convertissent cette proximité en aide concrète ; dans *Les Misérables*, l'évêque de Digne offre à Jean Valjean une seconde chance.

Pourtant, cohabiter ne signifie pas s'entraider. Dans le document 2, le coworking peut rompre l'isolement, mais suscite aussi gêne et évitement. Giono (document 3) dénonce un travail spécialisé qui rend l'ouvrier dépendant et privé d'autonomie. Ainsi, la société ouvre des possibilités de solidarité, mais leur réalisation exige réciprocité et engagement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La société offre des occasions de solidarité, mais celle-ci ne devient réelle que par l'engagement et la réciprocité.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BTS Culture Générale et Expression, session 2019, code CULTGEN, d'une durée de quatre heures, sans coefficient imprimé. Le thème « Seuls avec tous » rassemble quatre documents sur les pratiques collaboratives, le coworking, le travail artisanal et le covoiturage. L'épreuve évalue la synthèse objective d'un corpus et la rédaction d'une réflexion personnelle argumentée sur la solidarité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les pratiques collaboratives peuvent répondre à des motivations solidaires, mais aussi à la recherche d'économies ou de gains individuels.
- Les échanges sur des plateformes produisent souvent des liens faibles, tandis qu'une association ou un projet commun peut créer des liens plus étroits.
- Le coworking met des travailleurs indépendants en présence, sans garantir la concentration, l'entraide ni la création d'une véritable communauté.
- Chez Giono, le métier complet favorise autonomie et mobilité, tandis que la spécialisation à la chaîne rend le travailleur dépendant de son emploi.

Points de vigilance & attentes du jury

- Dans la synthèse, confronter les documents et organiser les idées sans exprimer d'opinion personnelle.
- Distinguer les promesses de collaboration des réalités décrites, notamment les intérêts économiques et les limites des liens créés.
- Dans l'écriture personnelle, répondre explicitement à la question et développer une argumentation structurée et illustrée.
- Mobiliser le corpus, des lectures et des connaissances personnelles, sans juxtaposer des exemples sans les expliquer.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse du corpus ?

Repérez les idées communes et les oppositions entre les documents, puis regroupez-les en axes cohérents. Rédigez une synthèse concise et ordonnée, en reformulant les sources et sans ajouter d'avis personnel.

Q : Comment distinguer collaboration et solidarité dans ce sujet ?

La collaboration désigne une action menée avec d'autres, mais elle peut répondre à un intérêt individuel ou commercial. La solidarité suppose une attention ou une aide envers autrui, qui n'est pas automatiquement créée par un échange.

Q : Comment répartir les quatre heures entre les deux parties ?

Le sujet ne fixe pas de durée pour chaque partie. Répartissez les quatre heures entre l'analyse du corpus, la synthèse et l'écriture personnelle, en réservant du temps pour relire et vérifier la clarté de vos réponses.

Q : Quels critères de notation sont indiqués pour les deux parties ?

Le sujet attribue 40 points à la synthèse et 20 points à l'écriture personnelle. Il demande une synthèse objective, concise et ordonnée, puis une réponse argumentée mobilisant le corpus, les lectures et les connaissances personnelles.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbtsms.fr/assets/annales/bts-ms/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS MS - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Maintenance des Systèmes : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.